

LA LETTRE
DE FNE
PAYS DE LA LOIRE

Numéro 13
Printemps 2016

Pollution au fioul
Rupture d'un pipeline

Consultation locale
Mauvaise réponse à un
vrai problème

Economie Circulaire
les ambitions de FNE



PAYS DE LA LOIRE

édito

Jean-Christophe GAVALLET
Président de FNE Pays de la Loire



Le début du printemps a été marqué par une triste nouvelle pour le mouvement associatif de FNE en Pays de la Loire. Benoit GRAUX, administrateur de FNE Pays de la Loire depuis sa création et administrateur de plusieurs autres associations de protection de la nature et de l'environnement en Vendée, est décédé subitement le 31 mars. Nous perdons là un membre engagé de notre fédération régionale et un représentant actif dans plusieurs commissions régionales et départementales. Sa disparition nous rappelle la fragilité de la vie mais aussi la fragilité de l'engagement associatif qui repose sur des femmes et des hommes.

Cet engagement associatif de l'ensemble des bénévoles de notre fédération régionale et plus largement de nos associations membres ressort dans notre rapport d'activité 2015. Celui-ci met en lumière les actions réalisées par FNE Pays de la Loire et derrière chaque action se sont des femmes et des hommes engagés pour la défense de la nature et de l'environnement qui agissent. Je ne peux que saluer leur travail de longue haleine et leur aptitude à construire la société de demain plus juste et plus écologique.

Au printemps 2016, plusieurs événements sont venus malmener notre environnement ligérien, je relève en particulier la fuite de fioul sur le pipeline reliant la raffinerie de Donges à un dépôt à Vern-sur-Seiche (35). Le pire a été évité avec l'intervention rapide des équipes de sécurité mais nous sommes passé très proche d'un accident industriel de plus grande ampleur: imaginez que 2 heures avant passait de l'essence dans le pipeline (produit hautement inflammable), l'accident aurait été d'une autre ampleur !

Je ne peux conclure cet édito sans aborder la consultation concernant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes qui aura lieu le 26 juin 2016. Malgré les critiques que l'on peut émettre à l'égard de cette consultation, j'appelle tous les électeurs de la Loire-Atlantique à jouer le jeu de la démocratie et à se rendre aux urnes pour s'exprimer contre le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique. ///

Le chiffre 11

Du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, 1 100 familles des Pays de la Loire, regroupées en 85 équipes, ont tenté de réaliser 8% d'économies d'énergie dans le cadre du "défi Familles à Énergie Positive". L'objectif est plus qu'atteint puisque 11% d'économie d'électricité ont été faits et 12,8% d'économie d'eau. Au niveau national, les Pays de la Loire se positionnent 2^{ième} en nombre de participants et 1^{er} en termes d'économies d'énergie réalisées.

Bravo à toutes les familles engagées ! ///

Contournement ferroviaire du site industriel de Donges

La consultation réalisée à l'automne 2015 avait permis de faire ressortir les enjeux et les souhaits des acteurs et riverains concernés par ce projet de contournement ferroviaire du site industriel de Donges (44). Le Comité de Pilotage a décidé fin février 2016 de choisir la variante Nord du projet et la halte ferroviaire de "Jouy". Le processus de concertation est donc relancé sur ces bases et devrait conduire à une mise en enquête publique dans un an, en juin 2017. ///

Hommage à Benoit Graux

Benoit GRAUX, administrateur de l'association depuis sa création en 2008, est décédé le 31 mars 2016. Bénévole passionné par l'environnement et plus particulièrement par le milieu marin et les questions d'énergie, Benoit était très engagé dans les diverses actions de notre mouvement. Benoit partageait son temps entre Nantes, où il siégeait au nom de FNE Pays de la Loire dans plusieurs commissions régionales et départementales pour la Loire-Atlantique, et le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, où il présidait l'association Comité pour la Protection de la Nature et des Sites (CPNS). Là aussi, il siégeait dans de nombreuses commissions départementales vendéennes au nom de Coorlit 85 ou de FNE Pays de la Loire.

Benoit, curieux de nature, allait au bout des dossiers et ses questions perspicaces faisaient de lui un interlocuteur reconnu pour son sérieux par les partenaires de FNE Pays de la Loire. Son sérieux était tout aussi apprécié par les bénévoles des associations où Benoit était impliqué.

Son enthousiasme, sa générosité et sa profonde gentillesse vont énormément nous manquer. ///

Stages 2016

FNE Pays de la Loire accueille depuis le 4 avril 2016 et jusqu'à fin septembre deux stagiaires issues de formation en droit de l'environnement, de niveau Master 2.

Il s'agit d'Éléonore TAPIN-YOUF, venant de l'université de Strasbourg et d'Héloïse ARESTIER qui vient de l'université de Rennes 2.

Éléonore travaille tout particulièrement sur la thématique des mesures compensatoires et participe au travail de notre chargé de mission juridique. Héloïse, quant à elle, réalise son stage pour la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères (SFPEM) dans nos locaux et avec notre encadrement. Elle travaille à la rédaction de fiches juridiques quant à la protection des chiroptères. ///



Source : FNE Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire passe chez Énercoop

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration et de son Agenda 21 associatif, France Nature Environnement Pays de la Loire a décidé de changer de fournisseur d'électricité pour ses locaux afin d'être chez un fournisseur éthique d'électricité écologique. C'est chose faite depuis la mi-mai 2016.

Énercoop est le nouveau fournisseur d'électricité de FNE Pays de la Loire. Son ambition éthique et son offre d'électricité 100% renouvelable ont su séduire l'association. Plusieurs avantages ont conforté FNE Pays de la Loire dans sa démarche de passer à une électricité totalement renouvelable, à savoir :

- Faire le choix d'un autre modèle énergétique responsable qui repose sur un approvisionnement 100% renouvelable en circuit court.
- Se fournir auprès d'un réseau de coopératives locales.
- Rémunérer les producteurs locaux d'énergie renouvelable avec sa facture d'électricité.

Pour en savoir plus sur Énercoop:

www.enercoop.fr ///



Économie circulaire, quels sont les enjeux selon le mouvement FNE ?

Réduire notre impact sur l'environnement et améliorer notre qualité de vie : ce sont les deux défis que tente de relever l'économie circulaire. Le mouvement France Nature Environnement participe à son développement, tout en restant vigilant

A toutes les échelles de territoires, de nombreux travaux évoquent l'économie circulaire, des politiques publiques s'y réfèrent et de plus en plus de projets revendiquent contribuer à la transition vers ce nouveau modèle économique. Ainsi, nombreux sont les acteurs, publics comme privés, qui s'approprient le vocabulaire associé à l'économie circulaire. En Pays de la Loire, de nombreux exemples peuvent être cités, nous pouvons retenir la TRIA (Troisième Révolution Industrielle et Agricole) qui fait la part belle à l'économie circulaire. **FNE estime qu'il est nécessaire d'accompagner avec vigilance le développement de l'économie circulaire et identifie trois enjeux principaux.**

Privilégier l'économie circulaire des produits en allongeant leur durée de vie

Pour certains acteurs, l'économie circulaire se résume à celle des matériaux (le recyclage). Ils estiment, en effet, que les 2 principaux enjeux de l'économie circulaire sont :

- 1) mieux récupérer les matériaux dans nos déchets de production/consommation et
- 2) réintroduire dans la phase de production les matériaux issus de nos déchets. En «caricaturant», il s'agirait de promouvoir une économie du «fabriquer-consommer-jeter toujours plus, mais en triant !» : récupérer, valoriser et réintroduire les matériaux dans la boucle des produits, mais cela de plus en plus vite. Pour illustrer ces propos, on peut citer en exemple Vodafone qui propose à ses clients un forfait location de téléphone : la marque s'engage à fournir à ses clients le modèle le plus

récent et récupère ensuite les téléphones qualifiés de « démodés » afin de les recycler. Cela peut être résumé par l'adage « nos déchets sont des ressources ». Cette vision trop partielle de l'économie circulaire n'est pas, selon FNE, à la hauteur des enjeux décrits en introduction.

Pour le mouvement FNE, c'est l'économie circulaire des produits (allongement de la durée de vie des produits et de leurs composants) qui doit être priorisée. Sans pour autant négliger la nécessité de rattraper les retards pris sur le recyclage, **il est primordial de développer une économie de la prévention des déchets**, au même titre qu'est développée, depuis les années 1990, une économie du recyclage. **Cette économie de la prévention des déchets regroupe les activités d'éco-conception, de réparation, de réemploi, de fonctionnalité, de partage, etc.**

Favoriser la territorialité des activités et développer le lien social

Si l'économie circulaire des matières (le recyclage) tend à massifier les flux de déchets qui sont transportés vers d'autres régions, pays voire continents et à automatiser les tâches, ce n'est pas



JURIDIQUE

Consultation locale : une mauvaise réponse à un vrai problème

Comment améliorer l'acceptabilité des projets qui portent atteinte à l'environnement ? Comment éviter les situations de blocage vécues à Sivens, Roybon et autres Notre-Dame-des-Landes ?

Au lendemain du décès de Rémi Fraisse le 26 octobre 2014, le Président de la République avait annoncé le lancement d'un chantier de rénovation du dialogue environnemental. La commission spécialisée du Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) chargée de conduire ce chantier, dite commission « Richard », avait formulé un certain nombre de propositions en ce sens dans un rapport de 43 pages daté du 3 juin 2015.

D'après la commission, « la clarté et la largeur de la concertation menée suffisamment tôt réduisent les incompréhensions et écartent les causes de conflit liées au déficit d'information et à l'apparition de solutions déjà tranchées devant un problème aux enjeux complexes ».

En d'autres termes, c'est le renforcement de la transparence de l'information dans les phases amont de l'élaboration des projets qui est nécessaire pour permettre une réflexion concertée sur les réels besoins justifiant tel ou tel projet. Par suite, il engendre soit une meilleure acceptation de ceux-ci, soit la reconnaissance de leur absence de pertinence.

Le déficit de transparence a en effet été mis en évidence pour la plupart de ces grands projets médiatisés, expliquant en grande partie les blocages constatés : mise en évidence tardive de la surestimation des besoins en eau s'agissant du barrage de Sivens, reconnaissance tardive du caractère surdimensionné du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et de la faisabilité du réaménagement de l'aéroport actuel, etc.

"Il est nécessaire de renforcer la transparence et la concertation en amont des projets d'aménagement"
Florence Denier-Pasquier
secrétaire nationale de FNE

Souhaitant trouver une solution au guépier de Notre-Dame-des-Landes dans un calendrier impossible à tenir, le Président de la République n'a retenu du rapport « Richard » qu'une proposition annexe tenant à l'organisation d'une consultation locale sur l'adhésion de la population à tel ou tel projet.

L'ordonnance du 21 avril 2016, adoptée dans l'urgence malgré des avis défavorables du CNTE et de la Commission nationale d'évaluation des normes, instaure dans le droit français un mécanisme taillé sur mesure pour le projet d'aéroport et ignorant toutes les propositions de renforcement des phases amont de concertation autour des projets. Il ignore tout autant les conditions de transparence de la consultation dont

faisait pourtant état le rapport « Richard » (consultation portant sur un projet de décision précis, dossier d'information comprenant des contributions pluralistes et mis à disposition suffisamment tôt, etc.).

En définitive, ce mécanisme de consultation ne contentera personne. Les opposants à un projet continueront de soulever l'invalidité des données sur lesquels il est fondé et le manque de légitimité de l'avis donné sur un projet par des électeurs insuffisamment informés. Les aménageurs et élus locaux, de leur côté, devront désormais être conscients qu'un projet porté depuis plusieurs années et ayant fait l'objet de diverses autorisations pourra être abandonné juste avant sa réalisation du fait d'un appel au vote, dont le caractère simplificateur et sans doute peu mobilisateur lui retire toute vertu démocratique. ///





Source : Xavier METAY - FNE Pays de la Loire

Eau - Condamnation à la remise en état d'un canal comblé

Au cours du mois d'avril 2016, FNE Pays de la Loire et la Coordination de Défense du Marais Poitevin se sont constituées parties civiles dans une affaire portant sur le comblement d'un canal de marais dans le secteur du marais Poitevin, sur la commune de Montreuil. La gravité de ces agissements réside dans l'intérêt environnemental du canal impacté, relique des milieux aquatiques de ce qu'est devenu le marais desséché. Le 23 mai 2016, la Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de la Roche-sur-Yon a condamné le prévenu à la remise en état des lieux et au versement de 1000 euros de dommages et intérêts pour les associations. ///

Déchets - Relaxe de l'ancien dirigeant de MBM

L'ancien dirigeant de la société Mercure Boys Manufacture, qui exploitait une installation de traitement de déchets de mercure à Voivres-lès-le-Mans, a été relaxé des faits l'importation irrégulière de 70 kg de mercure depuis le Maroc. Le tribunal correctionnel du Mans a en effet estimé le 26 avril 2016 que l'élément intentionnel de l'infraction n'était pas constitué. Ces faits étaient annexes à des faits de pollution des sols par 20 000 tonnes de déchets dangereux, lesquels n'avaient pas fait l'objet de poursuites en raison d'un vice de procédure... ///

Energie - Annulation du schéma régional éolien

Par jugement du 31 mars 2016, l'arrêté approuvant le Schéma Régional Éolien (SRE) des Pays de la Loire a été annulé par le tribunal administratif de Nantes du fait de l'absence de réalisation d'une évaluation environnementale. Cette évaluation n'avait été réalisée que dans le cadre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, approuvé postérieurement au SRE. Estimant que ce document, bien qu'imparfait, était nécessaire à la mise en œuvre de la transition énergétique dans la région. FNE Pays de la Loire était intervenue devant le juge au soutien du préfet de région. ///

Risques Industriels - Lourde pollution au fioul à Sainte-Anne-sur-Brivet (44)

Le 5 avril 2016, une entreprise sous-traitante d'Erdif a accidentellement percé un pipeline reliant la raffinerie de Donges au dépôt pétrolier de Vern-sur-Seiche. L'incident a eu lieu sur le territoire de la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet et a provoqué une fuite de 550 000 litres de fuel domestique. Cet événement d'une gravité environnementale significative a eu pour conséquence une pollution majeure des étangs et cours d'eau environnants. FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante et la LPO Loire-Atlantique ont porté plainte contre X auprès du parquet de Saint-Nazaire. ///



Source : Europe 1

- **8 et 9 juillet 2016** : Première Université d'été de FNE à Boissy-la-Rivière (91).

- **9 juillet 2016** : Conseil national et AG de la LPO France à Saumur (49)

- **9 et 10 juillet 2016** : Week-end militant et festif à Notre-Dame-Des-Landes (44)

- **13 juillet 2016** : Balade en canoë à la découverte de la trame bleue dans les Alpes Mancelles - Toutes les informations en contactant SNE : 02 43 02 97 56

- **29 et 30 août 2016** : Nuit international de la Chauve-souris, toutes les informations pour trouver une animation près de chez vous :

www.nuitdelachauvesouris.com

Sauvegarde de l'Anjou
02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56

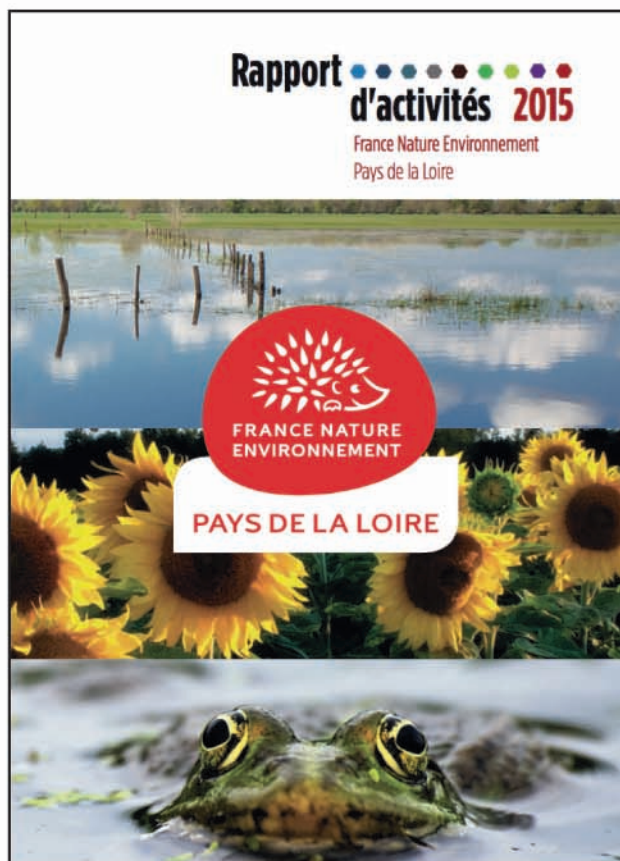
Sarthe Nature Environnement
02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

Vendée Nature Environnement
06 32 24 28 03
<http://vendee-nature-environnement.info>

Coordination régionale LPO
06 45 72 16 02
<http://paysdelaloire.lpo.fr>

Bretagne-Vivante
02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org



Retrouvez le contenu de notre rapport d'activité 2015 sur fne-pays-de-la-loire.fr

La lettre de FNE Pays de la Loire est éditée par France Nature Environnement Pays de la Loire, fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement.

76ter rue Lionnaise 49100 Angers / www.fne-pays-de-la-loire.fr / contact@fne-pays-de-la-loire.fr

Directeur de la publication: Jean-Christophe Gavallet

Rédaction, conception et réalisation: B.Hogommat, X. Métay, E. Tapin-Youf

Impression: Atelier du Papier Recyclé / 58 bis Bd de Strasbourg 49000 Angers

Illustration couverture : Unai Urbex

Édité à 200 exemplaires / Vendu à la demande : 2 euros

Dépôt légal juin 2016 - ISSN : 2260-6440

Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution -

Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.



Publié avec le soutien de :



Retrouvez-nous sur :

